

LE GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS MUTUELLES ET AUTRES EN VUE DE LA LUTTE CONTRE L'INTEMPÉRANCE

En faisant mettre au programme des travaux du Congrès de tempérance de Québec, le « Groupement des Sociétés mutuelles catholiques, des Caisses Populaires et d'Épargnes, etc, en vue de la lutte contre l'alcoolisme, » nous avons la certitude d'un concours des plus efficaces de la part des groupes de mutualistes et d'économistes. En effet, le premier travail de groupement, commencé à Québec, a été hautement apprécié par nos sociétés de secours mutuels, nos fédérations ouvrières, par les directeurs de nos Caisses populaires, etc. Plus d'une centaine de sociétés ont adhéré au Congrès diocésain de tempérance.

Et comment nos mutualistes ne comprendraient-ils pas l'importance de la sobriété, au sein de leur association et dans le peuple, où ils doivent faire le recrutement des membres? On sait que l'alcool est l'ennemi le plus terrible de la mutualité, en augmentant les maladies, en détournant de la prévoyance l'esprit de l'ouvrier, dont il fait un révolté et une brute.

Il est prouvé que l'alcoolisme est le pire ennemi de la prévoyance. Pas de mutualité où règne l'alcoolisme, et rien n'est plus vrai. L'alcoolique, qu'on reçoit assez souvent par incurie dans une société mutuelle, est un exécrationnable mutualiste. Intoxiqué par les boissons enivrantes, il est souvent malade et obère lourdement les caisses de secours. Il n'a pas non plus l'enthousiasme, la flamme nécessaire à celui qui s'occupe d'œuvres sociales.

Aussi bien, dans les groupements antialcooliques, qui ont été fondés dans tous les pays, figurent des mutualistes et des économistes, et non des moindres. Ces hommes ont compris que, dans la lutte contre l'intempérance, il ne suffit pas de répandre autour de soi des idées, quelque justes et précieuses qu'elles soient; ils se sont dit que les volontés isolées demeurent chancelantes et faibles de vant les efforts multiples du groupe formidable des gens intéressés à la consommation de l'alcool.

A un tel péril économique il faut opposer une coalition de toutes les forces préservatrices qu'offrent la mutualité et l'épargne. Ces deux grands facteurs économiques seront d'un précieux secours pour lutter efficacement contre l'hydre redoutable.